



Madame la Maire,

Madame l'adjointe au Maire,

A l'attention des familles dont les
enfants fréquentent la crèche

A Rots, le 24/07/2026

Objet : information aux familles sur la poursuite du projet d'ouverture de la nouvelle crèche

Chères familles,

La municipalité souhaite vous informer de l'évolution du projet relatif à l'ouverture de la future crèche avec une plus grande capacité d'accueil de 30 berceaux et clarifier certaines rumeurs infondées.

Le 10 avril dernier nous avons procédé à l'inauguration et aux Portes Ouvertes du nouveau bâtiment. Dans le discours était annoncé une ouverture en septembre prochain.

Des rencontres ont eu lieu à plusieurs reprises avec la CAF, la Protection Maternelle Infantile (PMI), le nouveau bureau et les directrices de la SMA Bout'chou, pour échanger sur le futur mode de gestion des 30 berceaux et le devenir de l'équipe en place.

Afin de permettre une ouverture de la nouvelle crèche dans les meilleurs délais, plusieurs scénarios ont été étudiés conjointement. Parmi eux figurait l'hypothèse d'un déménagement des 19 berceaux. Cette option n'a finalement pas été retenue compte-tenu des délais administratifs.

Par ailleurs, dès le lancement du projet de construction de la nouvelle crèche, la SMA Bout'chou avait fait part de sa réflexion sur l'évolution de son mode de gestion, avec l'hypothèse d'une transformation de l'association en Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC). Cette évolution nécessitait que la commune définisse le mode de gestion qu'elle souhaitait retenir pour le nouvel équipement.

A la suite des élections municipales, les nouveaux élus ont repris ce dossier et il a été porté à connaissance qu'une absence de mise en concurrence serait susceptible d'exposer la commune à un risque juridique. Cette étape a conduit à revoir le calendrier initialement envisagé.

Sachez que depuis les élections municipales, ce dossier a fait l'objet d'un suivi attentif de la part de la municipalité, qui le considère comme prioritaire. Plusieurs délibérations ont été adoptées par le conseil municipal, notamment pour avancer sur la mise à disposition des nouveaux locaux et sur le mode de gestion de la future crèche.

Le 05 juin 2026 a été présenté au conseil municipal les différents modes de gestion avec les avantages et les inconvénients pour chaque modèle. Il vous est possible de consulter le Procès-Verbal de ce conseil pour avoir tous les détails via le site internet de la mairie. Le conseil municipal a délibéré et a choisi de recourir à une Délégation du Service Public (DSP). Ce choix tient compte d'une analyse attentive des différentes possibilités, des enjeux organisationnels et humains liés à la gestion d'une telle structure et il tient compte également de l'attention forte de la CAF dans son accompagnement et son appui.

Afin de préciser les modalités de la DSP il convient de rédiger un cahier des charges qui intégrera comme **condition majeure la reprise du personnel actuel** dans un souci de continuité et de stabilité pour l'équipe, les enfants et les familles.

A ce jour, la rédaction du cahier des charges est en cours de finalisation. Sous réserve du bon déroulement de la procédure, le calendrier prévisionnel est le suivant :

- Mi-juillet ouverture de la période de dépôt des candidatures,
- Septembre/octobre : analyse des candidatures reçues,
- Novembre : audition des candidats,
- Fin novembre/début décembre : sélection du gestionnaire en conseil municipal,
- Décembre : visite obligatoire du bâtiment par la PMI avec le gestionnaire choisi,
- Début janvier : entrée dans le nouveau bâtiment.

Depuis nos derniers échanges, la Présidente de l'association la SMA Bout'chou nous a informés de sa volonté de présenter la candidature de l'association dans le cadre de la procédure de DSP pour la gestion de la future crèche à 30 berceaux. Cette démarche s'inscrit dans la volonté de l'association de poursuivre son engagement auprès des familles.

La commune prend acte de cette intention. Comme pour l'ensemble des candidats, la candidature de l'association sera examinée dans le strict respect des règles de la procédure, sur la base des critères définis dans le cahier des charges, afin de retenir l'offre la plus adaptée aux besoins des enfants, des familles et de la collectivité.

Par ce courrier, nous avons souhaité vous informer en toute transparence de l'état d'avancement du projet et vous apporter des éléments de compréhension sur une situation qui peut, à ce jour, donner le sentiment d'être au point mort. Il n'en est rien comme vous pouvez le comprendre.

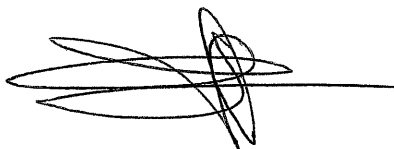
La municipalité demeure pleinement mobilisée pour permettre l'ouverture de la structure dans les meilleures conditions possibles. Soyez assurés que nous continuerons à vous informer de l'avancement du projet et des prochaines étapes dès que les différentes procédures auront été finalisées et ce jusqu'à l'ouverture de la future crèche.

Nous sommes conscients de vos attentes et vous remercions pour votre confiance, votre patience et votre compréhension durant cette phase de préparation.

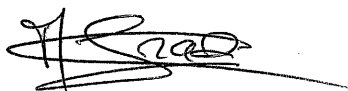
Nous nous tenons à votre disposition pour une rencontre au mois de septembre afin de répondre à vos interrogations.

Dans cette attente, vous pouvez également nous contacter par courriel à mairiederots@rots.fr

Dorothée PITOIS-BLESTEAU,
Maire

A stylized, abstract signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Maud FRANCOIS,
Adjointe au Maire à l'éducation, enfance et jeunesse

A stylized, abstract signature in black ink, featuring a series of connected loops and a long horizontal stroke extending to the right.